

3.6

Avis d'audiences

---

---

**3.6 AVIS D'AUDIENCES**

## RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – SEPTEMBRE 2024

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
EMMANUEL LAURENCE 231894	CD00-1540	M <sup>e</sup> Claude Mageau, Président  M. François Faucher, Pl. Fin.  M. Charles Drolet	5 septembre 2024 à 9h30	Visioconférence	Falsification ou contrefaçon de documents  Inexécution ou mauvaise exécution du mandat	Sanctions
ERNST ANDRÉ 229899	CD00-1542	M <sup>e</sup> Chantal Donaldson, Présidente  M. Frédéric Blouin, A.V.A., Pl. Fin.  M. Ndangbany Mabolia	10 septembre 2024 à 9h30	Visioconférence	Défaut d'exercer ses activités avec compétence et professionnalisme	Culpabilité
DAVID MERCIER 239854	CD00-1541	M <sup>e</sup> Marie-Josée Bélainy, Présidente  M. Philippe-Antoine Truchon-Poliard  M <sup>me</sup> Isabelle Provost, Pl. Fin.	17 septembre 2024 à 9h30  18 septembre 2024 à 9h30  19 septembre 2024 à 9h30	Visioconférence	Appropriation de fonds pour fins personnelles	Culpabilité
KATIE KREM 200569	CD00-1535 CD00-1536 CD00-1537	M <sup>e</sup> Madeleine Lemieux, Présidente	23 septembre 2024 à 9h30  24 septembre 2024 à 9h30	Visioconférence	CD00-1535  Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence	Culpabilité

<p>LAURENT CAUCHI 146523</p> <p>PASCALE CAUCHI 106308</p>		<p>M. Marc Binette, Pl. Fin.</p> <p>M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin.</p>	<p>25 septembre 2024 à 9h30</p> <p>26 septembre 2024 à 9h30</p> <p>27 septembre 2024 à 9h30</p>		<p>Entrave au travail des organismes d'autoréglementation</p> <p><i>CD00-1536</i></p> <p>Inexécution ou mauvaise exécution du mandat</p> <p>Défaut d'exercer ses activités avec compétence et professionnalisme</p> <p>Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence</p> <p>Avoir déclaré faussement avoir agi à titre de représentant</p> <p><i>CD00-1537</i></p> <p>Absence d'analyse de besoins financiers ou ABF non conforme</p> <p>Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence</p> <p>Défaut d'exercer ses activités avec compétence et professionnalisme</p> <p>Entrave au travail des organismes d'autoréglementation</p> <p>Avoir déclaré faussement avoir agi à titre de représentant</p>	
---	--	--	---	--	---	--